

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

GTF Income Plus

Classe EUR DIS (LU0993115178)
Un compartiment de la SICAV GTF

Société de gestion : Cholet Dupont Asset Management

Objetif et politique d'investissement

Le compartiment de la SICAV a pour objectif d'obtenir une performance supérieure aux indicateurs de références suivants : 90% iBoxx Euro A Corporate 3-5 ans, 5% Eurostoxx 50 et 5% Eonia capitalisé jour, en tirant parti des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires ; il s'agit d'augmenter ou de diminuer la sensibilité du compartiment en fonction de la valorisation des marchés et des anticipations économiques du gestionnaire.

Le portefeuille est principalement constitué d'obligations et de titres de créances négociés sur les marchés réglementés internationaux et émis notamment par des Etats, des organismes supranationaux, des entreprises privées ou publiques.

Les investissements sont obligatoirement libellés en euros. Il n'y a, en revanche, aucune contrainte appliquée en terme de notation minimale ni de durée des titres.

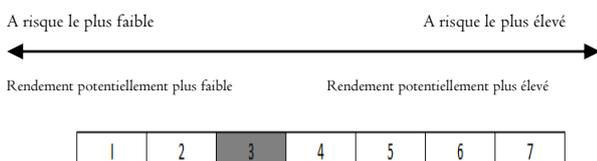
La sensibilité de la partie « produits de taux » du portefeuille pourra varier de 0 à 10.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées.

La valeur liquidative est évaluée quotidiennement. Les demandes de rachat sont centralisées auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A au plus tard à 15h chaque jour précédant le jour d'évaluation.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Les risques importants auxquels le compartiment peut être exposé et non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de contrepartie : L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : compte tenu du fait que le fonds peut investir dans tout type d'émetteur (en ce compris, potentiellement, des entreprises « small-mid caps »), il pourrait arriver que tout ou partie

des titres détenus en portefeuille ne puissent pas être vendus à un prix et dans un délai raisonnable. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur des actifs en portefeuille et donc réduire le rendement de votre investissement.

Risque de concentration : le portefeuille du fonds est largement composé de titres de capital d'entreprises de la zone euro, ce qui peut rendre le portefeuille particulièrement sensible à cette zone.

Risque liés aux produits dérivés : les produits dérivés auxquels le fonds peut avoir recours sont susceptibles d'être plus volatils que les instruments sous-jacents sur lesquels ils portent.

Risque de crédit : Le compartiment est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations de cet émetteur peut baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 3% maximum
Frais de sortie : Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants : 2,24%*

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

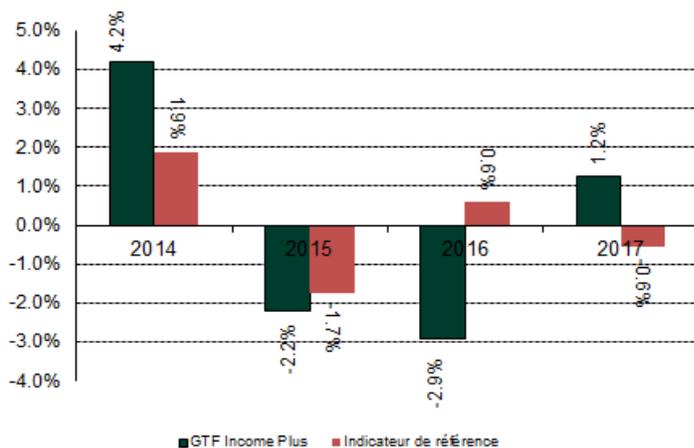
Commission de performance : 10% au-delà de la performance de l'indicateur de référence.

* Le pourcentage des frais courant de **GTF – Income Plus, Classe « EUR-DIS »** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2017. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0%

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la partie « Frais et commissions » du prospectus de ce compartiment, disponible sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous frais prélevés par le Compartiment.

Cette SICAV a été créée en 2013.

Les performances présentées ci-contre sont celles de **GTF – INCOME PLUS, Classe « EUR-DIS »**.

L'indice de référence est : 90% iBoxx Euro A Corporate 3-5 ans, 5% Eurostoxx 50 et 5% Eonia capitalisé jour.

Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A

Information : les informations sur l'OPCVM sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est quotidienne, elle est disponible sur simple demande et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Fiscalité : la législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Ce fonds est éligible au PEA et aux contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Responsabilité : la responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cette SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Cholet Dupont Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP98009 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de CDAM <http://www.cholet-dupont-am.fr/cholet-dupont-asset-management/>. La politique inclut une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et avantages et l'identité des personnes en charge de leurs attributions.

Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2018.